

La Petite Maison

L'association A.R.P.E (Accueil Rencontre Parents-Enfants) gère le lieu d'accueil enfants-parents : « La Petite Maison » situé 11 bis rue Edouard Herriot à Lille, quartier Moulins.

Le lieu peut accueillir 15 jeunes enfants (moins de 4 ans) accompagnés d'un adulte tuteur (père, mère, grand parent, assistante maternelle...)

Les statuts de l'association, déposés en Préfecture, précisent que :

« ...Cette association, dans le respect des compétences et des attributions des instances et structures déjà existantes dans le secteur de la petite enfance, a pour objet, dans un souci de prévention et de cohérence avec l'éthique des « Maisons Ouvertes » :

De participer à des réflexions ou des actions dans le secteur de la petite enfance,

De gérer un lieu d'accueil parents-enfants correspondant à ces objectifs nommé « La Petite Maison » lequel permet :

De favoriser la socialisation des enfants de zéro à quatre ans,

De faciliter et préparer les moments de séparation d'avec leurs proches... »

Bref historique :

Le projet de ce lieu a été pensé dès 1984 par un petit nombre de formateurs d'un organisme de formation de Lille dont le public était des demandeurs d'emploi longue durée. Les stagiaires évoquaient souvent les difficultés qu'ils rencontraient avec leurs enfants et il leur semblait que la chaîne inexorablement se répétait...

Elle ouvrit ses portes le 1 juin 1989 au rez-de-chaussée d'un immeuble HLM dans le quartier de Moulins. L'équipe estimait que l'insertion d'un tel lieu dans le quartier faciliterait la venue des familles dites « défavorisées », supposées se déplacer difficilement.

En 1992, l'équipe de la « Petite Maison » a souhaité s'insérer davantage en créant une association indépendante : « ARPE » avec des personnes impliquées personnellement et/ou professionnellement sur le quartier de Moulins.

Les objectifs de « La Petite Maison »

« La Petite Maison » est un lieu qui se veut chaleureux, aménagé pour le petit enfant (décoration, jouets, livres...) sorte de jardin public couvert. Ils viennent au gré de leurs envies et de leurs besoins.

- 📖 **Favoriser les échanges** entre parents, entre enfants, entre parents et enfants,
- **Favoriser les rencontres** de familles de milieux socioculturels différents,
- Permettre aux familles de **sortir de leur isolement** et favoriser la création de liens sociaux pour une socialisation réussie de l'enfant,,
- Aider le petite enfant à « être parmi d'autres » et à **intégrer progressivement les limites du permis et de l'interdit** fondement de l'altérité et des relations sociales,
- Accompagner les parents dans la découverte des richesses de leurs enfants,
- ☞ **Prévenir** des troubles relationnels précoces chez l'enfant. La vocation de ce lieu n'est pas

thérapeutique, même si des effets thérapeutiques sont constatés.

Nos principes :

La référence psychanalytique :

La prévention des échecs, de la répétition des souffrances commence par la reconnaissance de l'enfant, de l'homme, de la femme, comme sujet à part entière. Elle s'accroît par les efforts de l'adulte à mettre en mots les moments, les choses de la vie. Parole et vérité y occupent une place privilégiée.

La parole vraie n'est pas un mot lancé à la légère : il y a une adresse, La référence à la théorie psychanalytique.

Cette parole se fonde sur l'hypothèse de l'inconscient. La présence à « La Petite Maison » de l'individu quel qu'il soit ne se réduit pas à une psychologie vulgaire du moi, à une observation de type comportemental, à des corps réduits à l'anatomopathologie, mais s'inscrit dans une histoire individuelle marquée de désir.

La garantie de l'anonymat :

Les adultes accompagnant les enfants n'ont pas à présenter leur identité ni à arguer d'un motif ni d'une demande pour être admis. Ils n'ont pas à présenter leur identité.

Tous les enfants sont nommés par leur prénom que nous inscrivons sur le tableau. L'accueillant fait résonner le prénom de l'enfant mais aussi sa filiation dans le désir des parents.

L'enfant est considéré comme un sujet « *allant devenant* » et c'est pour cette raison que les accueillants s'adressent à lui, l'écoutent, lui parlent. A « La Petite Maison » la « *Difficulté de vivre* » peut se dire sans le risque que cette parole soit portée ailleurs.

Les moyens :

Une équipe d'accueillants :

L'équipe d'accueillants est mixte. Deux d'entre eux sont présents à chaque accueil. Leurs caractéristiques professionnelles ne sont pas affichées puisqu'il ne s'agit pas d'un lieu de consultation.

Les accueillants répondent aux sollicitations des uns et des autres sans organiser d'activités spécifiques. Il leur paraît essentiel de respecter la démarche de l'enfant, ses choix, intérêts, ses rejets du moment.

L'accueillant(e) est un tiers : il/elle accueille avec bienveillance sans jugement, ni projet manipulateur les paroles des êtres humains qui viennent là. Plutôt que de répondre immédiatement à toutes les demandes plus ou moins explicites, **il tente d'écouter les questionnements de façon à ce que la personne élabore avec son aide ses propres réponses.**

La supervision:

2h toutes les trois semaines, l'équipe d'accueillants se réunit pour réfléchir, interroger sa pratique avec une psychanalyste. L'activité d'accueillant mobilise intensément l'inconscient. Il ou elle est confronté(e) à sa propre histoire. L'accueillant(e) peut s'identifier à la mère, à l'enfant, au père. La supervision l'aide à tenter de comprendre en quoi il (elle) est troublé(e) par certaines situations. C'est là que s'expriment personnalités, écoutes et regards différents; cet apport mutuel permet la distanciation et enrichit chacun de l'expérience des autres. Ainsi la perception de chacun des accueillants dépasse les filtres personnels et favorise un accueil de grande qualité.

La coordination :

Cette personne est chargée des éléments techniques (permanences téléphonique, gestion administrative, dossiers de subventions...)

Elle rencontre régulièrement l'équipe d'accueillants pour aborder les questions d'ordre pratique (planning, matériel, projets...)

Elle relaye l'information sur « La Petite Maison » aux parents et partenaires, participe aux réflexions et actions dans le secteur de la Petite Enfance avec les instances existantes.

Elle est l'interlocuteur auprès des partenaires financiers.

Elle assure le lien entre le CA, les accueillants, les familles accueillies, les adhérents et les différents partenaires de l'association ARPE.

Elle ne participe pas aux accueils, ni aux supervisions afin de garantir le respect de l'anonymat aux familles.